

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL869

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 12 QUATER

À l'alinéa 3, substituer au mot: "sportifs", les mots: "du sport".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.